

Alexandre de Senarclens



Candidat PLR à l'élection au Conseil d'Etat 2018
Mes priorités

Introduction

En tant que candidat PLR au Conseil d'Etat, je m'engage à porter le programme de législature de notre parti pour les années 2018 à 2023. Les objectifs ambitieux que s'est fixés le PLR Genève en matière de **prospérité et de qualité de vie** définissent le cadre d'une action politique claire, cohérente et tournée vers l'avenir.

Fidèle à sa ligne, le Parti libéral-radical continuera de promouvoir et défendre sans relâche les **conditions cadres nécessaires au maintien et à la création d'emplois**. Conscient par ailleurs de la nécessité d'agir rapidement, **le PLR prendra à bras-le-corps les problématiques liées aux coûts de la santé, à la détérioration des finances publiques, à la mobilité et à la pénurie de logements**. Si les Genevois-es m'accordent leur confiance, je veillerai à ce que ces principales orientations soient suivies d'effet.

Parmi les défis, mais aussi les opportunités qui se présentent, **trois axes essentiels constituent le cœur de mon programme**. Il s'agit d'une part du **soutien aux entreprises**, à qui Genève doit son dynamisme et sa prospérité. En tant que poumon économique du canton, les entreprises doivent avoir les moyens de se développer, d'innover et de créer de l'emploi. Le second pilier de ma démarche concerne la nécessaire **modernisation de la fonction publique** dont le fonctionnement doit impérativement être simplifié afin d'améliorer la qualité des prestations aux usagers et de mieux valoriser le travail des employés de l'Etat. Enfin, notre canton doit accompagner le changement et réussir le virage de la **transition numérique** afin de trouver sa place dans le monde de demain.

Soutenir les entreprises et la création d'emplois

Pour faciliter la vie des entreprises
et leur donner les moyens d'innover

Constat

Les petites et moyennes entreprises constituent l'essentiel du tissu économique local et assurent 74 % des emplois. Elles sont vitales pour notre économie, de la formation à la production, en passant par la recherche et le développement. Que ce soit dans le secteur de la construction, l'industrie, les services financiers, le commerce de détail, l'horlogerie, l'hôtellerie et la restauration ou encore l'agriculture, les PME genevoises font preuve d'un dynamisme remarquable. Notre canton bénéficie d'un tissu d'entreprises et de savoir-faire exceptionnels, fruit de notre travail et de notre capacité d'adaptation dans un environnement en évolution constante.

Les grandes entreprises comptant plus de 250 employés représentent quant à elles 26 % des emplois et contribuent à une grande partie des nouvelles places de travail créées. Elles collaborent activement avec les PME locales, participant ainsi à leur développement et à la prospérité de tout le canton.

Dans un contexte économique en rapide mutation, nos entreprises doivent affronter des défis de taille. Qu'ils soient liés à la force du franc, à la concurrence internationale ou à l'évolution des technologies, les bouleversements en cours affectent de nombreux acteurs de l'économie genevoise. A ces facteurs externes viennent s'ajouter d'autres difficultés issues de notre politique cantonale. C'est notamment le cas du taux d'imposition élevé, des excès de bureaucratie ou encore des horaires d'ouverture des commerces complètement hors des réalités.

Vision

Plus que jamais, les entreprises ont besoin de visibilité et de conditions cadre favorables à leur développement. Elles doivent absolument être soutenues afin de pouvoir continuer à investir, innover et créer de l'emploi. Il convient d'encourager l'esprit d'entreprise et la production de valeur ajoutée, notamment auprès des jeunes générations.

De nombreuses entreprises se trouvent à un tournant majeur et nécessitent qu'on leur donne les moyens de s'adapter et de rester à la pointe. Ce soutien actif ainsi que d'importants investissements dans l'innovation permettront d'assurer une croissance économique sur le long terme.

Fiscalité : une réforme nécessaire

Suite au rejet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), une nouvelle réforme efficace et capable de réunir une majorité est absolument nécessaire. Les régimes fiscaux non conformes sur le plan international doivent dans tous les cas être supprimés. Les entreprises concernées paient chaque année quelque 5 milliards au titre de l'impôt sur le bénéfice, emploient des centaines de milliers de travailleurs en Suisse (61'000 emplois directs, indirects et induits à Genève) et contribuent également à la bonne santé des PME suisses. Sans réforme, le risque est trop grand de voir ces entreprises partir. La Suisse et Genève en particulier doivent saisir cette chance de renforcer leur compétitivité et de créer des emplois.

Engagements

- **Favoriser** la création d'entreprises et soulager les entreprises existantes à travers une fiscalité basse et pérenne ;
- **Encourager** les activités de recherche et de développement à travers une fiscalité plus incitative pour l'innovation (déductions pour les entreprises qui investissent en R&D et « Patent Box ») ;
- **Améliorer** le traitement fiscal des participations détenues par les collaborateurs de start-up pour récompenser la prise de risque et l'esprit d'entreprise ;
- **Soutenir** l'innovation par le biais d'une fondation dédiée ayant pour but d'offrir du financement à des start-up, prioritairement dans les domaines des technologies vertes et des technologies de l'information ;
- **Etendre et simplifier** les horaires d'ouverture des magasins pour les adapter au mode de vie actuel, réduire les achats effectués en France voisine et renforcer l'attractivité touristique de Genève.



Moderniser la fonction publique

Pour mettre un frein à la bureaucratie

Constat

Les charges de fonctionnement de l'Etat ne cessent de s'accroître et la bureaucratie se répand à un rythme effréné au sein de l'administration genevoise.

La multiplication des processus de contrôles et des directives affecte à la fois le bien-être des employés de l'Etat et la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Asphyxiés par des processus de plus en plus contraignants, les fonctionnaires s'en plaignent légitimement. Ils sont en effet les mieux placés pour constater qu'ils passent souvent plus de temps à rédiger des rapports et à remplir des formulaires qu'à accomplir leur mission première, servir la population. Cette évolution préoccupante tend à réduire la marge de manœuvre des collaborateurs de l'Etat dans l'accomplissement de leur travail et se traduit, au final, par une déresponsabilisation de ceux-ci.

Pour les citoyens, ce système aboutit à des procédures toujours plus longues et plus complexes, à une administration moins disponible et plus rigide. Conséquence directe du poids des tâches administratives dans le temps de travail des fonctionnaires, les services chargés du traitement des dossiers et des prestations à la population manquent trop souvent de moyens.

Une entrave directe à la création de logements

Genève est le canton où les procédures d'aménagement du territoire et d'autorisation de construire sont les plus lentes. L'extrême lourdeur des procédures administratives et l'intervention systématique de l'Etat, particulièrement en zone de développement, expliquent que les importants projets de construction nécessitent entre 10 et 20 ans pour voir le jour. Nous pouvons et devons raccourcir drastiquement ces délais afin de répondre aux besoins en logements de la population.

Des enseignants à bout de souffle

Une étude publiée au mois de juillet 2017 par l'Institut universitaire romand de santé au travail révèle que 42,4 % des enseignants ayant répondu au sondage atteignent des scores qui indiquent une situation de burnout. En tête de liste, les enseignants genevois sont 65,7 % à dire qu'ils ont l'impression de devoir « tenir le coup » durant la période scolaire. Le syndicat des enseignants romands (SER) explique cette dégradation de l'état de santé des enseignants notamment par l'inflation des tâches administratives et des directives contraignantes.

Vision

Il faut se battre pour un Etat qui fonctionne au service des citoyens. Les administrations publiques sont avant tout un moyen d'agir dans l'intérêt commun. Notre priorité doit être d'améliorer la qualité des prestations à la population et aux entreprises. A cette fin, l'administration doit gagner en disponibilité et en agilité.

Cet objectif ne pourra être atteint que si les fonctionnaires, qui occupent une place centrale, sont en mesure d'exprimer pleinement leur potentiel au travail au sein d'une administration efficace et valorisante. Il convient d'établir une culture de la confiance et de la responsabilité qui puisse promouvoir la reconnaissance du travail accompli, l'épanouissement du collaborateur et améliorer ainsi la qualité de son travail. L'exemple des Services industriels de Genève (SIG) démontre qu'une réforme en profondeur permet d'améliorer l'efficacité et le bien-être des employés.

SIG : une nouvelle gestion des RH qui porte ses fruits

Initiée en 2010, l'idée d'une réorganisation complète des ressources humaines au sein des SIG a fait du chemin depuis. D'un projet pilote pour 100 collaborateurs, plus de 600 employés de la régie publique ont aujourd'hui opté pour le modèle EquiLibre. Cette nouvelle approche se base sur trois piliers : la confiance, la responsabilité et l'autonomie. Les modes de management ont évolué vers une meilleure planification des objectifs à atteindre et un meilleur suivi des résultats. Le bilan est probant : plus de 80 % des collaborateurs se déclarent satisfaits par la réforme et 96 % des managers se disent sereins quant à la capacité de leur équipe à livrer un travail de qualité dans les délais. Selon la direction générale des SIG, l'amélioration du bien-être des employés a permis d'accroître la productivité de 10 à 15 % en un an.

Engagements

- **Elaborer** au sein de l'administration une véritable politique de gestion des ressources humaines moderne, basée sur la confiance et la responsabilité ;
- **Réduire** au maximum le poids des tâches administratives dans le temps de travail des fonctionnaires ;
- **Supprimer** toutes les directives qui ne sont pas indispensables à l'accomplissement des missions essentielles de l'Etat dans l'intérêt de la population ;
- **Réévaluer** la pertinence des procédures de contrôle selon leur coût et de leur efficacité ;
- **Allouer** les ressources ainsi libérées aux missions premières de l'Etat, à savoir les prestations à la population ;
- **Faciliter** les procédures de résiliation des rapports de services en cas d'insuffisance de prestations ;
- **Substituer** à la culture des directives, des contrôles et de la peur de l'erreur une culture de la confiance et de la communication.

L'ensemble de ces engagements ont fait l'objet d'une motion déposée par le groupe PLR au Grand Conseil au mois de juin 2017 et qui est actuellement étudiée en commission.

Accompagner la transition numérique

Pour que Genève soit acteur du changement

Constat

Chaque jour, la révolution numérique gagne du terrain. Les nouvelles technologies transforment radicalement la manière dont nous produisons, consommons et vivons en société. Qu'on la craigne ou qu'on s'en réjouisse, cette nouvelle réalité s'impose d'elle-même. Le choix qui s'offre à nous est simple, nous pouvons contempler les changements au risque de les subir de plein fouet, ou alors nous pouvons participer activement au progrès et définir les contours du monde de demain. Car si la transformation numérique s'accompagne de préoccupations légitimes, elle présente par ailleurs de formidables opportunités pour Genève.

Alors que la Suisse est à la pointe dans de nombreux domaines, elle est en retard en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication. L'intérêt national pour l'économie numérique tarde en effet à se manifester et les besoins de rattrapage se font ressentir dans de nombreux domaines, de la formation à la cyberadministration, en passant par la création de nouvelles entreprises dans ce secteur.

Elevée au rang de priorité dans la stratégie économique cantonale 2030, la transition numérique requiert un renouvellement rapide de notre tissu économique et de notre système de formation. Il en va du maintien durable de notre compétitivité et de notre responsabilité vis-à-vis des prochaines générations.

Vision

La transformation numérique représente pour Genève un virage à ne pas manquer. Fort de notre histoire – rappelons que c'est au CERN que le web a été créé – et de notre potentiel en matière d'innovation, Genève dispose de tous les atouts pour se positionner favorablement dans ce contexte. Nous devons dès maintenant prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer la culture numérique et faire de Genève un acteur du changement. A nous, femmes et hommes politiques, d'accompagner cette transformation de façon cohérente et rassurante.

Cours de programmation à l'école obligatoire

En ce qui concerne la formation de base aux technologies numériques, la Suisse romande accuse un retard inquiétant, avec un score très nettement au-dessous de la moyenne de l'OCDE. D'autres pays comme l'Angleterre, l'Autriche, la France ou la Finlande ont réussi le pari d'introduire des cours de programmation dès l'école primaire. Les enfants sont ainsi initiés au mode de pensée algorithmique, sans nécessairement avoir recours à l'usage d'ordinateurs ou de tablettes. L'objectif est de comprendre le type de raisonnement qui se cache derrière des outils devenus inévitables au quotidien. Cette volonté fait l'objet d'une motion déposée au mois de juin 2017 au Grand Conseil et dont je suis le premier signataire, intitulée « Révolution 4.0 : pour une école en harmonie avec son temps ».

Engagements

- **Repenser** l'école à l'ère du numérique : introduction de cours de programmation à l'école obligatoire (motion déposée au Grand Conseil en juin 2017) ;
- **Faire** de Genève un acteur clé dans le domaine de la protection des données numériques ;
- **Utiliser** les avancées dans le domaine numérique pour faire baisser les coûts de la santé : introduction du dossier médical numérique, utilisation du big data pour la recherche et la prévention des maladies ;
- **Améliorer** la cyberadministration ;
- **Favoriser** la création d'entreprises dans le secteur numérique ;
- **Encourager** la recherche scientifique et le transfert de technologies ;
- **Faciliter** l'accès au capital pour les entrepreneurs du numérique.

Le potentiel numérique dans le domaine de la santé...

Le dossier médical informatisé du patient est un système d'information clinique intégré, accessible à tous les professionnels de la santé concernés. Son introduction permettrait de résoudre les problèmes de fractionnement du suivi des patients, de défaut de coordination entre les différents prestataires, de multiplications inutiles des actes médicaux et de pertes d'informations. Cette mesure aurait un impact positif à la fois sur la prise en charge des patients et sur les coûts de la santé.

... et en matière d'énergies renouvelables

Les nouvelles technologies sont porteuses de solutions efficaces et durables dans le domaine énergétique. Celles-ci permettent notamment un pilotage plus intelligent des flux énergétiques et une meilleure exploitation des infrastructures existantes. Pour encourager la transition vers un nouveau monde énergétique décentralisé et renouvelable, et lutter efficacement contre le réchauffement climatique, il convient donc de profiter des opportunités offertes par la digitalisation.